# LA RÉDACTION DES MOTIFS DANS LES AFFAIRES D'AGRESSION SEXUELLE

Programme pour les juges et les membres des tribunaux administratifs

LANGUE: Bilingue avec interprétation simultanée



### Programme en ligne | Le jeudi 5 décembre 2024

## Aperçu du séminaire

Les victimes d'agression sexuelle ont longtemps été exposées au scepticisme et à l'hostilité au sein du système de justice canadien. Par exemple, la loi permettait autrefois de poser des questions intrusives et humiliantes. De nombreuses réformes ont été adoptées ces dernières années pour remédier à ce problème.

De plus, on s'attarde aujourd'hui davantage au rôle des juges qui rendent des décisions en la matière. Les modifications apportées récemment à la *Loi sur les juges* incitent le Conseil canadien de la magistrature à offrir une formation sur les agressions sexuelles en relation avec le contexte social. En outre, le *Code criminel* exige maintenant que les juges motivent leurs décisions dans les affaires d'agression sexuelle (art. 278.98). Cette mesure législative pourrait attirer davantage l'attention sur les motifs que les juges rendent en cette matière.

Ce séminaire en ligne vise à enseigner comment rédiger de bons motifs dans les affaires d'agression sexuelle, en employant un langage sensible et approprié et en évitant les stéréotypes. Le séminaire comprend une combinaison 1) de conférences données par des juges; 2) d'exercices et de discussions en petits groupes permettant d'explorer les problèmes fréquemment rencontrés dans les affaires d'agression sexuelle et d'apprendre comment les résoudre; et 3) de périodes d'écriture individuelles permettant de mettre en pratique les compétences acquises. Le séminaire abordera en particulier la difficulté d'exprimer des conclusions relatives à la crédibilité en ce qui concerne les personnes vulnérables, et traitera des risques de se fier au soi-disant bon sens. Les participants apprendront comment adapter le langage et le ton pour mettre l'accent sur la guérison et éviter de traumatiser les personnes à nouveau.

Les participants pourront s'exercer à rédiger leurs motifs à partir d'un cas fictif. Ils comprendront mieux les questions qui surgissent souvent dans les affaires d'agression sexuelle : Que veulent les cours d'appel ? Les motifs présentés oralement doivent-ils différer des motifs écrits ? Quels stéréotypes répandus et plus subtils les juges doivent-ils garder à l'esprit (et loin de leurs décisions) ?

\*Il est recommandé de participer au <u>Séminaire sur la rédaction des jugements</u> ou au <u>Séminaire de rédaction</u> <u>des décisions</u> avant de suivre ce cours.

## Comité organisateur

- L'honorable juge Susanne Boucher Cour supérieure de justice (Ontario)
- L'honorable juge Breese Davies Cour supérieure de justice (Ontario)
- L'honorable juge Michele H. Hollins Cour du Banc du Roi de l'Alberta
- L'honorable juge James W. O'Reilly Cour fédérale
- L'honorable juge P. Colleen Suche
   Cour du Banc du Roi du Manitoba; présidente sortante de l'ICAJ

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la Loi sur les juges.

Photo : Jessica Deeks Photography



L'honorable Andromache Karakatsanis Juge à la Cour suprême du Canada

## HEURE DE DÉBUT EN FONCTION DES DIFFÉRENTS FUSEAUX HORAIRES

**HP:** 8 h **HR:** 9 h **HC:** 10 h **HE:** 11 h **HA:** Midi **HT:** 12 h 30 NOTE: Le fuseau horaire utilisé dans le programme est celui de l'heure de l'Est

## PROGRAMME | LE JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024

10 h 45 – 11 h	CONNEXION ET MISE EN PLACE DU PROGRAMME EN LIGNE
11 h - 11 h 05 Coprésidentes	<ul> <li>MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION</li> <li>L'honorable P. Colleen Suche, juge à la Cour du Banc du Roi du Manitoba; présidente sortante de l'ICAJ</li> <li>L'honorable Susanne Boucher, juge à la Cour supérieure de justice (Ontario)</li> </ul>
11 h 05 – 11 h 50	L'IMPORTANCE D'ÉCRIRE DE MANIÈRE NON STÉRÉOTYPÉE
Modérateur Conférencière	<ul> <li>L'honorable James W. O'Reilly, juge à la Cour fédérale</li> <li>L'honorable Andromache Karakatsanis, juge à la Cour suprême du Canada</li> </ul>
11 h 50 – 12 h	PAUSE
12 h - 13 h 15	STRUCTUREZ VOTRE DÉCISION EN ÉVITANT LES PIÈGES / DISCUSSION SUR LES « TERRAINS MINÉS » ET LES PROBLÈMES D'ÉVALUATION DE LA CRÉDIBILITÉ DANS LES AFFAIRES D'AGRESSION SEXUELLE
Conférenciers	<ul> <li>L'honorable Breese Davies, juge à la Cour supérieure de justice (Ontario)</li> <li>L'honorable Renee M. Pomerance, juge à la Cour d'appel de l'Ontario</li> <li>L'honorable P. Colleen Suche, juge à la Cour du Banc du Roi du Manitoba; présidente sortante de l'ICAJ</li> </ul>
13 h 15 - 13 h 45	ATELIERS EN GROUPE
13 h 45 - 14 h 30	DÎNER
14 h 30 - 16 h 15	ATELIERS EN GROUPE ET PÉRIODE D'ÉCRITURE INDIVIDUELLE
16 h 15 – 16 h 45	RETOUR SUR L'ATELIER
<b>16 h 45 - 17 h</b> <i>Modératrice</i>	RÉCAPITULATION, QUESTIONS ET POINTS À RETENIR  • L'honorable Breese Davies, juge à la Cour supérieure de justice (Ontario)

### 17 h - 17 h 05

#### **MOT DE LA FIN**

Coprésidentes

- L'honorable P. Colleen Suche, juge à la Cour du Banc du Roi du Manitoba; présidente sortante de l'ICAJ
- L'honorable Susanne Boucher, juge à la Cour supérieure de justice (Ontario)



*En toute justice* est une série de balados qui donne la parole à différents acteurs du milieu juridique, pour explorer comment nous pouvons tous contribuer à une meilleure administration de la justice au Canada.

Profitez de propos éclairés sur des enjeux clés, d'informations essentielles et de conseils judicieux pour enrichir votre pratique sur un large éventail de sujets, parmi lesquels : les compétences rédactionnelles, le droit administratif, la dignité, la diversité, le droit de la famille, les droits de la personne et les peuples autochtones.

Ce balado est disponible sur le <u>site de l'ICAJ</u> et vos plateformes préférées, y compris <u>Apple Podcasts</u> et Spotify. Abonnez-vous et laissez un commentaire!

2023
Meilleurs balados
Clawbies

## VOTRE RÉSEAU JURIDIQUE MULTIDISCIPLINAIRE ET BILINGUE D'UN OCÉAN À L'AUTRE

L'ICAJ est un organisme sans but lucratif indépendant qui rassemble les individus et les institutions au service de l'administration de la justice, et ce, d'un bout à l'autre du Canada. Son approche multidisciplinaire couvre un large spectre. En collaboration avec les gouvernements, les tribunaux, les associations professionnelles, les facultés de droit et les cabinets d'avocats, l'ICAJ parraine et organise des conférences et des séminaires spécialisés et prépare divers rapports et documents traitant de sujets approfondis. Ses services sont offerts dans les deux langues officielles.

En participant aux programmes offerts par l'ICAJ, les juges des cours fédérales, provinciales et territoriales auront l'occasion d'échanger avec des magistrats de tous les tribunaux du pays, de même qu'avec des professeurs, des juristes et des représentants tant des gouvernements que d'organismes communautaires. Les tables rondes, séminaires et conférences permettent d'apprendre et d'échanger sur les enjeux auxquels le système de justice est confronté et de participer activement à la recherche de solutions.

<u>Les frais d'adhésion de 200 \$ sont remboursables</u> pour les juges fédéraux selon l'article 27(1) de la *Loi sur les juges*. Les juges de juridiction provinciale et territoriale de même que les autres magistrats, les commissaires et les membres des tribunaux pourraient être remboursés en fonction des indemnités offertes dans leur profession.

https://ciaj-icaj.ca/fr/adhesion/

## Contactez-nous!

Veuillez nous contacter pour en savoir davantage sur notre organisme et sur les avantages de l'adhésion, ou pour contribuer à notre mission.

Institut canadien d'administration de la justice 5950, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 485 Montréal, Québec, Canada H3S 176

Tél.: 514 731-2855 Courriel: icaj@ciaj-icaj.ca



